



Administration communale
Rue du Collège 2
1439 Rances

AU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE RANCES

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 06/2024

BUDGET 2025

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Dans sa séance du 18 novembre 2024, la Municipalité a adopté le projet de budget pour l'année 2025.

Conformément aux dispositions légales, ce projet de budget a été envoyé à la Commission de gestion pour étude et rapport.

Caractéristiques du budget 2025

Le projet de budget 2025 met en évidence les éléments principaux suivants :

Recettes :

210 Impôts : CHF 1'221'030.00

220.452 NPIV-Péréquation des ressources : CHF 641'661.00

220.451 NPIV-Compensation transitoire : CHF 19'400.00

220.452 NPIV-Péréquation des besoins structurels : CHF 60'578.00

3 Domaines et bâtiments : CHF 230'627.00

4 Travaux : CHF 261'172.00

810 Service des eaux : CHF 82'050.00

Dépenses :

180 Transports publics : CHF 47'100.00

220.352 Finances - Fonds de péréquation : CHF 302'167.00

3 Domaines et bâtiments : CHF 419'810.00

4 Travaux : CHF 412'372.00

5 Instructions publiques et cultes : CHF 246'761.00

610.351 NPIV-Police : CHF 77'603.00

710 Service social communal et intercommunal : CHF 160'150.00

720.351 Participation à la cohésion sociale (PCS) : CHF 509'506.00

810 Service des eaux : CHF 86'163.00

1. ADMINISTRATION GENERALE

110 – Administration

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
110.310.03	Frais informatique et maintenance	31'180.000	28'300.00

Ce poste couvre plusieurs éléments nécessaires au fonctionnement et le développement de notre administration : ce poste inclus les frais opérationnels réguliers indispensables à la maintenance et licences informatiques, site internet, hébergement du domaine.ch. Il est également prévu une somme de CHF 3'300.00 pour lancer la première phase du projet MCH2, projet réparti sur 3 ans.

Notre prestataire informatique actuel AXIANS (RUF) nous annonce que leur programme comptable ne sera plus en fonction dès mars 2026 ce qui nous oblige à nous tourner vers un autre fournisseur. Une partie du montant budgété, soit CHF 10'000.00 est allouée aux frais de licence du nouveau contrat informatique (OFISA), (voir préavis 09/2024) présenté au Conseil du 17.12.2024 les frais à payer seront calculés au prorata. C'est en effet la date de mise en place du nouveau programme comptable qui définira le coût des honoraires à verser.

Pour rappel :

Nouveau plan comptable MCH2 :

Après de nombreuses années de reports, les communes vaudoises, vont mettre en place progressivement, à partir de 2024, le nouveau modèle comptable harmonisé MCH2. Ce modèle a pour objectif de renforcer l'harmonisation de la présentation des comptes et de se rapprocher des normes internationales. La situation financière des communes et des associations de communes sera plus transparente et sa lecture sera plus aisée pour chaque citoyenne et citoyen.

Le budget communal 2027 sera établi avec MCH2. Pour les plus curieux, des formations complémentaires se trouvent sur le site « finances communales » de l'Etat de Vaud.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
110.311.00	Achat mobilier et matériel	1'000.00	1'000.00

Dans le cadre du projet d'amélioration de notre espace Municipalité, cette dépense couvrira l'achat de mobilier essentiel, à l'acquisition d'une table et de chaises adaptées à une utilisation fonctionnelle et confortable.

170 - Sport

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
170.314.00	Entretien ciberles	32'000.00	300.00

En raison des intempéries de juin 2024 qui ont impacté notre commune. Ce montant sera principalement utilisé pour la réparation des infrastructures endommagées, notamment les ciberles. Il est de notre devoir de nous soumettre à l'Ordonnance sur les installations servant au tir hors du service. Cela implique des travaux indispensables pour garantir la sécurité et la conformité de ces installations et selon les dispositions générales de cette ordonnance cette dépense est de la responsabilité de la commune.

2. FINANCES

210 - Impôts

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
210.400.01	Impôt sur le revenu personnes physiques	925'000.00	1'120'000.00
210.400.02	Impôt sur la fortune personnes physiques	85'000.00	92'000.00
210.404.00	Droit de mutation	35'000.00	35'000.00
210.405.00	Impôt sur les successions et donations	15'000.00	10'000.00
210.441.00	Impôt sur gains immobiliers, etc.	30'000.00	25'000.00

L'estimation des impôts 2024 a été calculée au moyen de l'outil fourni par l'Administration Cantonale des Impôts (ACI), puis des rentrées fiscales effectives des années précédentes.

Quant aux impôts conjoncturels (droit de mutation, successions et gains immobiliers) ils ont été réévalués à la hausse pour CHF 10'000.00, en s'appuyant sur les moyennes des années antérieures. Ces prélèvements conjoncturels sont des transferts financiers calculés sur la base des revenus d'impôts dit « irréguliers ». Il s'agit de recettes fiscales dont la structure ne garantit pas un revenu chaque année.

220 – Financier

Amortissements du patrimoine administratif (331)

Le montant total des amortissements du patrimoine administratif s'élève à CHF 100'895.00 (budget 2024 CHF 110'085.00).

En voici le détail :

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
321.331.00	Alpages – Adduction eau	5'500.00	5'500.00
352.331.00	Grande salle – Assainissement amiante	1'610.00	1'610.00
352.331.00	Grande salle – Crédit d'étude	4'990.00	4'990.00
352.331.00	Grande salle – Rénovation	52'740.00	50'800.00
430.331.00	Eclairage public	3'950.00	3'960.00
430.331.01	Route suite séparatif	4'500.00	4'500.00
430.331.02	Réfection Ch. de Chenalette (2024 = dans cpte 430.331.01)	4355.00	3'825.00
460.331.00	Travaux curage et inspection canalisation EU	11'000.00	11'500.00
460.331.01	Travaux collecteurs-canalisation EC	5'120.00	1'600.00
810.331.00	Réseau d'eau	7'030.00	6'000.00
810.331.01	Réseau d'eau séparatif – Fin 2025	100.00	15'800.00
	Total	100'895.00	110'085.00

Amortissements du patrimoine financier (330)

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
140.330.00	La Petite Epicerie	6'325.00	6'325.00
210.330.01	Défalcation impôts, perte s/Débiteurs	18'000.00	20'000.00
	Total	24'325.00	26'325.00

Le montant total des amortissements du patrimoine financier s'élève à CHF 24'325.00 (budget 2024 – CHF 26'325.00).

Les défalcations d'impôts, (CHF 18'000.00) sont compensées par une provision pour pertes s/débiteurs impôts, cpte au bilan 2820.01.

Dette communale

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
2210.12	Postfinance – CHF 1'100'000.00 - 0,75% du 15.11.2015 au 15.11.2029 – Administration et service des eaux	830'000.00	860'000.00
2210.13	Postfinance – CHF 250'000.00 - 0,49% du 04.07.2016 au 03.07.2026 - Séparatif	210'000.00	215'000.00
2210.14	Postfinance – CHF 200'000.00 – 0.69% du 15.11.2019 au 15.11.2029 – Add. eau s/alpage + admin.	100'000.00	120'000.00
2210.15	BCV – CHF 1'845'000.00 – 0.50% du 05.01.2021 au 04.01.2036 – Grande salle	1'645'125.00	1'706'625.00
	Total	2'785'125.00	2'901'625.00

Intérêts dette intercommunale

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
220.322.02	Intérêts séparatif	1'030.00	1'060.00
220.322.09	Intérêts dette Administration et Service des eaux	6'300.00	6'500.00
220.322.10	Intérêts dette Adduction d'eau alpage + administration	780.00	1'080.00
352.322.00	Intérêts dette Grande salle	8'230.00	8'770.00
	Total	16'340.00	17'410.00

Le total des intérêts passifs s'élève à CHF 16'340.00, contre CHF 17'410.00 au budget 2024.

Les intérêts passifs sont répartis dans les comptes de fonctionnement selon la valeur résiduelle des investissements au bilan.

Nouvelle péréquation intercommunale vaudoise (NPIV)

		Décompte 2023	NPIV Acomptes 2025	
220.352.00	Alimentation péréquation directe	316'181.00	302'167.00	Comp. des charges particulières des villes
220.451.02			-19'400.00	Compensation transitoire
220.452.05			-60'578.00	Péréquation des besoins structurels
220.452.00	Retour couche population	-292'985.00	-641'661.00	Péréquation des ressources
	Compensation dépenses thématiques			
220.452.01	Transports	-34'562.00		
220.452.02	Forêts	-50'015.00		
610.351.01	Facture Policrière	48'945.00	77'603.00	Facture policière
720.351.00	Total participation cohésion sociale	246'074.00	509'506.00	Participation à la cohésion sociale

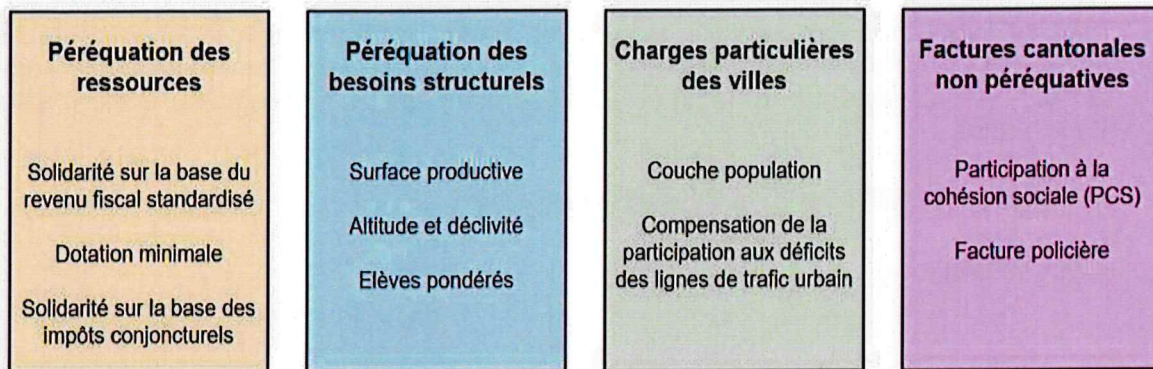
La péréquation intercommunale vaudoise actuelle, relevant de la loi sur les péréquations intercommunales (LPIC) du 15 juin 2010, contestée par certaines communes vaudoises, sera caduque en 2025.

Sans revenir sur les détails techniques de cette nouvelle péréquation (des séances d'information organisées par le canton sont encore prévues d'ici la fin de cette année et une formation en ligne d'une durée de 45 minutes est disponible sur le lien suivant : <https://www.vd.ch/etat-droit-finances/communes/finances-communales/participation-a-la-cohesion-sociale-et-perequation-actuelle/nouvelle-perequation-npiv>).

Ces critères seront dorénavant utilisés :

Nous avons adapté le décompte provisoire en fonction des revenus plus bas attendus en 2025, car le décompte provisoire fourni par le canton est basé sur les recettes 2023.

- Péréquation des ressources (solidarité principale) – écart entre le revenu standardisé par habitant de la Commune par rapport à la moyenne (bénéficiaire CHF -599'554.00).
- Péréquation des ressources (prélèvements conjoncturels) - prélèvement de 50 % des impôts sur les successions et donations, gains immobiliers et des droits de mutation ainsi que de 30 % de l'impôt sur les frontaliers (bénéficiaire CHF -42'107.00).
- Péréquation des besoins structurels (surface productive) – écart égal à 120 % de la médiane cantonale (bénéficiaire CHF -60'578.00).
- Péréquation des besoins structurels (population en altitude) – personne domiciliée dans la commune dont le lieu de résidence principale est sis à une altitude de 730 mètres ou plus, notre Commune n'en est pas bénéficiaire.
- Péréquation des besoins structurels (élèves pondérés) – distance et nombre d'élèves par rapport à la moyenne cantonale, notre Commune n'en est pas bénéficiaire cette année, à voir en 2026 avec le nouveau collège de Montcherand.
En effet, les communes dont le nombre d'élèves pondérés par habitant est supérieur à 120% de la moyenne cantonale perçoivent un montant de CHF 4'249.00 par élève supplémentaire. Le retour « élèves pondérés », le montant prévu devra être reversé à l'Association scolaire intercommunale Orbe et région (ASIOR). A l'ASIOR, les coûts des transports sont mutualisés. Dès lors, les communes ayant droit à la péréquation des besoins structurels (élèves pondérés) doivent reverser ces montants à l'ASIOR. Dans le cas de facturation des coûts effectifs des transports par commune, ce montant reviendrait uniquement à celles qui en sont bénéficiaires.
- Charges particulières des villes (couche population) – en fonction du nombre d'habitants (coût CHF 240'921.00).
- Charges particulières des villes (déficits des lignes de trafic urbain) – répartition par nombre d'habitant sur l'ensemble du canton (coût CHF 61'246.00).
- Participation à la cohésion sociale (PCS) – après les effets de rééquilibrage financier en faveur des communes, alimentation en francs par habitant (coût CHF 509'506.00).
- Facture policière – en franc par habitant sur le 35 % du total de la facture policière (coût CHF 77'603.00).



- Compensation transitoire – les communes dont la nouvelle péréquation est défavorable reçoivent une compensation (dégressive) jusqu'en 2029 (retour CHF 19'400.00).

3. DOMAINES ET BATIMENTS

310 – Aménagement du territoire et protection de l'environnement

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
310.365.05	Aménagement du territoire et protection de l'environnement	19'000.00	15'000.00

La commune de Rances étant officiellement propriétaire des chats sauvages répertoriés sous son nom dans la base de données ANIS, elle est légalement tenue, conformément à l'ordonnance sur la protection des animaux (OPAn), de veiller à leur bien-être. Cela implique de les soigner, de veiller au contrôle de la reproduction pour éviter la surpopulation et de réduire les éventuelles nuisances pour les habitants. Une somme de CHF 3'000.00 est estimée pour ce dicastère.

Le montant de CHF 12'000.00 inscrit au budget 2025 permettra de réaliser le recensement des arbres remarquables de la commune, rendu obligatoire par la nouvelle loi sur le patrimoine arboré. Ce budget financera les relevés et études nécessaires pour identifier et protéger ces arbres, conformément aux exigences légales et dans le respect de la biodiversité locale.

CHF 4'000.00 permettront à la commune de Rances de se conformer à la nouvelle **Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP)**, qui impose des soins et un suivi des arbres. Ce montant financera les diagnostics et entretiens nécessaires pour préserver la santé des arbres, renforçant ainsi la biodiversité.

320 – Exploitation forestière

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
320.314.05	Entretien des Refuges	6'560.00	2'000.00

La rénovation du refuge du Mélèze est envisagée à hauteur de CHF 5'000.00. Ce refuge, qui est essentiel pour notre communauté, montre des signes de dégradation et requière une attention particulière. Les frais de cette opération seront partagés entre les Communes de L'Abergement, Sergey, Rances, ainsi que le Canton, ce qui permettra de minimiser l'impact financier sur chacun d'entre nous.

Le solde CHF 1'560.00 est devisé pour les imprévus.

321 – Alpages

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
321.314.02	Entretien des pâturages et chalets	25'900.00	25'000.00

Nous avons constaté que, suite au passage de cyclistes dans nos pâturages, les fils de clôture ne sont pas remis en place. Cela entraîne l'évasion de nos génisses, ce qui pose un problème pour la sécurité de nos animaux, nous avons donc envisagé la pose de passages à vélo dans notre prairie du Suchet que nous chiffrons à CHF 2'400.00. La différence est relative aux frais récurrents.

351 – Abri PC

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
351.314.00	Entretien du bâtiment	5'000.00	3'500.00

Suite aux travaux de drainage réalisés autour du bâtiment de l'abri PC, un montant de CHF 3'000.00 est affecté à la remise en état du terrain d'entraînement de foot. Cela inclut un réensemencement du gazon, afin de garantir des conditions optimales pour les entraînements, puis CHF 2'000.00 pour les imprévus.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
351.427.00	Location abri PC	1'000.00	0.00

Après la mise en conformité de l'Abri PC tant attendue, nous estimons les réservations de la Confédération par les forces armées à CHF 800.00 et les locations privées à CHF 200.00. En 2024, lors de la location de la grande salle, certains bailleurs ont profité de l'occasion pour louer les lits de l'abri PC.

353 – Collège

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
353.311.00	Achat matériel et mobilier	3'190.00	3'500.00

Conformément à la législation sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap, nous devons installer une rampe d'accès au bureau communal. Cette mesure est fondamentale pour garantir le passage aux personnes à mobilité réduite, en attendant la décision sur l'avenir du bâtiment communal. Cette installation est estimée à CHF 1'500.00.

Ce poste inclut également le leasing du défibrillateur pour CHF 1'690.00.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
353.314.00	Entretien du bâtiment	9'000.00	10'000.00

Dans le cadre de nos efforts pour améliorer la confidentialité et la qualité de nos échanges au sein de l'administration communale, nous avons prévu dans le budget une somme de CHF 1'500.00 pour la pose d'une porte phonique.

Nous avons en outre provisionné CHF 4'000.00 pour des travaux d'entretien de la toiture du bâtiment du collège. Ces réparations comprennent : Le remplacement des tuiles cassées, grattage de la mousse, vider et nettoyer les chenaux, puis CHF 3'500.00 pour les frais courants et imprévus.

356 – Local du Four

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
356.314.00	Entretien du bâtiment	3'500.00	2'000.00

Il est envisagé d'effectuer pour la somme de CHF 2'000.00 des travaux d'entretien de toiture pour le remplacement de tuiles, plus CHF 1'500.00 pour la mise en ordre du local à vélo et l'évacuation du bric-à-brac.

4. TRAVAUX

430 – Routes

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
430.314.02	Entretien routes - Chemins	20'000.00	33'500.00

En conséquence des intempéries de 2024, des travaux de réfection de la chaussée sont nécessaires.

Nous avons reçu un devis de l'entreprise Grégorio concernant le drainage des eaux sur « Rugenet » pour la pose de caniveaux. Ce devis s'élève à CHF 13'160.00, à cela se rajoute, une réserve pour des travaux imprévus.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
430.314.06	Entretien routes – Curage	20'000.00	21'000.00

Chaque année, un curage des collecteurs est programmé par zone. En 2025, le curage est requis pour la Rue du Carre, Sous l'Église et En Vigny jusqu'à concurrence de CHF 10'000.00.

Au fil des années, des dépôts de tuf peuvent s'accumuler dans les collecteurs, ce qui risque de provoquer des obstructions et des désagréments qu'il sera indispensable de résoudre ultérieurement.

Il a également été pris en compte, une estimation de CHF 6'000.00 pour les ouvrages divers et imprévus, ainsi que CHF 4'000.00 en vue de la vidange des sacs de route réalisé par l'entreprise Cand-Landi SA.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
430.318.01	Honoraires et prestation de service	4'000.00	12'000.00

Le bureau DTP SA est mandaté concernant le projet de mise aux normes du trottoir, Route de Method qui vise à adapter l'arrêt de bus conformément à la législation sur l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.

451 – Ordures ménagères

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
451.314.00	Entretien divers	1'000.00	500.00

Nous avons bénéficié d'un service annuel en 2024 (CHF 600.00) pour notre presse à carton, qui date de 2008 et devons prévoir désormais, un entretien régulier chaque année. De plus, nous avons prévu la construction d'un auvent au-dessus de la presse, à la demande de notre employé de la déchetterie, qui a constaté que les conditions de travail sont inconfortables en cas de pluie. La municipalité a accueilli cette demande de manière favorable.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
451.434.00	Produit de taxe d'enlèvement des ordures	35'500.00	28'710.00

Comme vous pouvez le constater, nous courrons après l'autofinancement sans y parvenir. L'adaptation à la hausse au 01.01.2025 des taxes passant de CHF 55.00 à CHF 70.00/par habitants dès 5 ans ne permettent toujours pas de couvrir nos coûts ni d'équilibrer notre compte autofinancé des déchets.

L'introduction de MCH2 requiert que nous identifions rapidement des solutions afin d'assurer, de manière impérative, l'équilibre financier de ce compte.

460 – Epuration eaux usées et eaux claires

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
460.352.00	Contribution annuel à l'AIVM	102'200.00	84'645.00

L'Association intercommunale du Vallon du Mujon, AIVM est une association de commune régie par les statuts et les articles 112 et 127 de la loi sur les communes (LC).

L'Association comprend les communes de Lignerolle, Les Clées, L'Abergement, Sergey, Valeyres-sous-Rances et Rances.

Cette association a pour but de récolter les eaux usées recueillies par les égouts communaux sur le territoire des communes associées. De les acheminer par pompage vers une STEP conformément à une convention conclue avec cette dernière et construire, exploiter et entretenir les collecteurs principaux et les stations de pompage.

Nous sommes régis par cette entente est devons nous y conformer. Pour l'année 2025, la participation des communes s'élève à CHF 425'600.00, ce qui représente une taxe de CHF 190.00/EH (équivalents-habitants) estimation basée sur 2'240 citadins en 2024, contre CHF 170.00 en 2024),

cette taxe sera répartie selon le pourcentage du volume de chaque commune donnée par les compteurs dès que les nouveaux statuts seront adoptés. Cette augmentation se justifie essentiellement par le démarrage d'un nouvel amortissement pour les débitmètres posés et par une élévation de participation à la STEP d'Orbe liée à une hausse des habitants en 2025.

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
460.434.02	Taxe AIVM	142'206.00	84'645.00

Comme les chapitres 451 Ordures ménagères et 810 Service des eaux, le poste 460 épuration eaux usées et eaux claires sont des chapitres autofinancés qui ne peuvent pas dégager de bénéfices ou de pertes, ils doivent impérativement être à l'équilibre, ce dont nous n'arrivons pas même en nous adaptant aux tarifs et conditions de l'AIVM.

Pour 2025, nous n'échappons pas à une hausse de coûts relative à la facture d'épuration, en effet, la taxe AIVM passe de CHF 2.92 à CHF 5.19 par mètre cube d'eau consommée. Pour la taxe entretien collecteur EU, elle reste à CHF 2.04 par mètre cube d'eau consommée.

470 – Cours d'eau

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
470.314.07	Entretien des cours d'eau	30'000.00	10'000.00
470.451.06	Participation et remboursement du Canton	8'450.00	0.00

Des travaux pour CHF 14'160.00 sont attendus pour la création de deux enrochements sur la rive sud du Mujon. À ce sujet, une subvention d'environ CHF 8'450.00 est accordée.

De même qu'un chantier est programmé pour la correction du ruisseau de la Chenalette qui est sorti de son lit, il faut prévoir environ CHF 10'000.00, le surplus concerne les imprévus.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

580 – Temples et cultes

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
580.365.02	Participation Paroisses catholique et allemande	3'110.00	1'665.00

Cette augmentation est due à l'étude pour la rénovation de l'église catholique d'Orbe + CHF 1'445.00. Ce chiffre s'ajoute aux charges ordinaires de la paroisse catholique.

La Loi sur les relations entre l'Etat et les Eglises reconnues de droit public (LREEDP) définit les devoirs des communes comme suit :

Art. 23 Entretien des lieux de cultes

- 1 Les communes pourvoient aux frais essentiels d'exploitation et d'entretien courants des lieux de culte utilisés par l'EERV et la FEDEC-VD.
- 2 Elles prennent en charge l'entretien lourd nécessaire des lieux de culte mentionnés à l'alinéa premier après concertation avec les paroisses concernées.
- 3 Elles pourvoient à la fourniture et à l'entretien du mobilier et du matériel indispensable au culte.

6. POLICE

610 – Corps de police

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
610.351.01	NPIV – Facture policière	77'603.00	53'227.00

La facture policière vise à répartir entre les communes les charges liées au financement des missions générales de police (MGP) accomplies par la police cantonale en leur faveur et/ou à leur place.

CHF 74,3 millions est la somme de la facture policière pour l'année 2025. Elle correspond au coût de l'année 2023 augmenté deux fois de 1,5%, comme convenu par la loi.

Le montant de la facture policière se répartit comme suit entre les communes :

35% de la facture (CHF 26,0 millions) concerne le socle sécuritaire commun. Ce montant est réparti sur l'ensemble des communes, en francs par habitant (CHF 31.00 en 2025).

65% de la facture (environ CHF 48,3 millions) concerne le coût des MGP des communes qui ont délégué ces missions à la Police cantonale. Ce montant est réparti uniquement sur les communes délégatrices, 50% selon la population et 50% selon la population pondérée. Le montant par habitant varie entre CHF 117.00 par habitant pour une commune de 1'000 habitants ou moins et CHF 162.00 par habitant pour une commune de 14'000 habitants.

650 – Défense contre l'incendie

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
650.352.00	Participation convention SDIS	24'406.00	15'315.00

Notre participation au Service Défense Incendie et Secours de la Plaine de l'Orbe (SDISPO) passe de à CHF 28.46/par habitant (2024) à **CHF 46.49 en moyenne par habitant en 2025**. Selon les statuts, le solde des charges est réparti selon le principe suivant : pour le 50% du montant, au prorata du nombre d'habitants ; pour le second 50%, au prorata de valeur du point d'impôt de chaque commun membre de l'association. Cette augmentation s'explique par l'engagement de personnel afin d'effectuer les tâches administratives et l'achat d'un véhicule transport d'hommes.

7. SECURITE SOCIALE

720 – Prévoyance sociale cantonale

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
720.351.00	NPIV – Participation à la cohésion sociale (PCS)	509'506.00	274'781.00

En raison du changement du système de péréquation, le montant de la PCS a augmenté, celle-ci a été compensée partiellement par une augmentation des montants reçus de la péréquation des ressources. Ce problème de présentation se résoudra tout seul quand nous passerons à MCH2, car à ce moment, tous les montants relatifs à la péréquation (sauf la facture policière) seront réunis dans une même fonction nommée « Péréquation financière et compensation des charges ».

810 – Service des eaux

		2025	2024
Compte	Objet	CHF	CHF
810.312.00	Versement au Service intercommunal	66'500.00	60'000.00

Le service des eaux est également un domaine qui doit s'autofinancer. Nous nous retrouvons là aussi avec une perte. Les revenus ne couvrent pas les charges.

Cette majoration est due aux investissements effectués par le SIAERV. La Municipalité doit se pencher sur une éventuelle modification du règlement, toutefois, le prix de l'eau potable CHF 2.55 par m3 reste inchangé pour cette année.

Charges et revenus

Le budget de fonctionnement pour l'exercice 2025, présente un total des charges de CHF 3'121'448.00 (CHF 2'939'779.00 en 2024), soit une augmentation de 6.179 % et un total des revenus de CHF 2'896'633.00 (CHF 2'818'436.00 en 2024), soit une augmentation de 2.775 %. Il en résulte un excédent de charges de Fr. 224'815.00.

Le présent budget a été établi en fonction des éléments et connaissances en possession de la Municipalité au 12 novembre 2024 et tient compte des diverses augmentations non négligeables.

La Municipalité s'est efforcée d'établir ce budget en toute objectivité, en tenant compte des charges usuelles et celles jugées nécessaires, afin de maintenir et préserver le patrimoine communal.

CONCLUSIONS :

Au vu des éléments invoqués dans le présent préavis, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE RANCES,

- vu le préavis municipal N° 06/2024 ;
- ouï le rapport de la commission de gestion ;
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DECIDE :

1. d'approuver le budget 2025

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 18 novembre 2024.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic :



Rémy CAND



La Secrétaire :



Corinne Woëts

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	828'730	374'090	826'045	387'450	728'732.71	402'618.26
101	Conseil général	6'700	0	7'600	0	5'153.70	0.00
300.00	Traitements bureau et commissions	6'500		7'000		5'153.70	
306.00	Ind.et remboursement de frais	0		400		0.00	
310.00	Imprimés et fournitures diverses élections	200		200		0.00	
102	Municipalité	75'530	23'290	78'430	25'030	66'402.55	18'512.00
300.00	Traitement des municipaux	72'530		75'230		64'505.65	
306.00	Ind.et remboursement de frais	3'000		3'200		1'896.90	
490.01	Imputation interne - vacations & charges municipaux		23'290		25'030		18'512.00
110	Administration	450'240	160'800	481'155	182'420	398'984.95	192'742.10
301.00	Traitement du personnel	265'230		287'865		247'921.40	
303.00	Assurances sociales, alloc. fam., A.V.S.	35'000		38'000		27'872.45	
304.00	Caisse de retraite	15'000		16'000		12'634.45	
305.00	Vaudoise Ass. accident et maladie + SUVA	12'000		15'000		7'869.25	
306.00	Indemnisation et remboursement de frais	1'300		1'500		1'247.00	
309.00	Autres charges	13'300		20'000		10'220.80	
310.00	Imprimés et fournitures de bureau	7'300		5'300		6'827.03	
310.01	Journaux, annonces off., textes légaux, etc.	2'410		3'240		657.05	
310.02	Participation frais Bulletin Avis Officiels	4'400		4'500		5'385.40	
310.03	Frais informatique et maintenance	31'180		28'300		19'895.50	
310.08	Frais divers contrôle des habitants	1'550		1'550		1'632.00	
310.09	Frais cartes identité et passeports	1'050		1'200		1'008.70	
311.00	Achat mobilier et matériel	1'000		1'000		1'345.15	
317.00	Réceptions et manifestations	13'100		15'000		9'939.40	
318.00	Téléphones, frais de ports, chèques postaux	3'800		4'000		4'109.77	
318.01	Honoraires archivages	8'000		8'000		8'000.00	
318.05	Honoraires et frais d'expertises	6'000		5'000		6'470.55	
318.06	Assurances diverses	10'400		10'200		10'069.30	
319.00	Taxes et cotisations	9'520		7'500		8'777.10	
365.00	Dons, aides aux sociétés locales	8'700		8'000		7'102.65	
431.00	Emoluments, permis de construire, OP, etc		6'000		6'000		5'230.35

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
431.01	Emoluments cartes identité et passeports		4'000		4'000		4'061.00
435.00	Facturations diverses à des tiers		0		0		1'090.85
436.00	Remboursement d'assurances		0		0		14'831.20
436.02	Rembt tiers,abt journaux,téléphones, divers		260		240		325.70
490.01	Imputation interne frais de personnel général		150'540		172'180		167'203.00
140	La Petite Epicerie	209'335	190'000	202'520	180'000	213'350.01	191'164.16
312.00	Electricité	4'200		3'000		4'200.00	
313.00	Achats marchandises	150'000		145'000		154'716.79	
313.01	Achats fournitures et matériel	300		500		113.55	
315.00	Entretien mobilier et matériel	500		100		60.85	
318.00	Primes E.C.A., assurances	700		720		692.10	
318.01	Frais et commissions cartes	3'440		3'200		3'190.19	
318.05	Honoraires et frais d'expertises	18'000		18'000		18'909.55	
319.00	TVA	1'080		1'080		1'146.98	
330.00	Amortissement	6'325		6'325		6'325.00	
390.01	Imputation interne - salaire & charges gérante	24'790		24'595		23'995.00	
435.03	Recettes		190'000		180'000		191'164.16
150	Affaires culturelles, loisirs	4'900	0	5'115	0	4'959.00	0.00
351.03	Participation aux charges cantonales (Ecole de Musique)	4'900		5'115		4'959.00	
170	Sports	34'925	0	3'225	0	420.65	200.00
314.00	Entretien Cibleries	32'000		300		400.00	
314.01	Entretien Terrain Football	2'900		2'900		0.00	
318.00	Prime E.C.A. Cibleries	25		25		20.65	
436.01	Dédommagements de tiers		0		0		200.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
180	Participation	47'100	0	48'000	0	39'461.85	0.00
351.00	Part. à l'indemnisation des lignes du trafic régional - bassin 1	47'100		48'000		39'461.85	
2	FINANCES	340'687	1'958'594	401'758	1'898'984	525'441.07	1'861'364.37
210	Impôts	29'710	1'221'030	33'710	1'421'000	177'007.97	1'450'730.15
318.00	Frais de perception des impôts	10'000		12'000		9'981.68	
318.04	Frais de poursuites ICC	1'600		1'600		836.91	
321.02	Intérêts bonifiés trop perçu acompte contribuables	10		10		4.99	
322.01	Intérêts compensatoires en faveur contribuables	100		100		185.08	
330.01	Défalcations impôts, perte s/débiteurs	18'000		20'000		15'999.31	
380.00	Attrib. à provision perte s/débiteurs impôts	0		0		150'000.00	
400.01	Impôt sur le revenu personnes physiques		925'000		1'120'000		1'067'869.81
400.02	Impôt sur la fortune personnes physiques		85'000		92'000		99'215.14
400.03	Impôt à la source		3'000		4'000		-1'073.13
400.04	Impôt frontaliers		18'000		30'000		17'744.55
401.01	Impôt sur le bénéfice personnes morales		8'000		3'000		12'183.65
401.02	Impôt sur le capital personnes morales		1'500		1'500		696.25
402.00	Impôt foncier		86'000		86'000		129'607.50
404.00	Droits de mutation		35'000		35'000		35'907.30
405.00	Impôt sur les successions et donations		15'000		10'000		25'487.80
406.01	Impôt sur les chiens		3'580		3'300		3'295.00
406.09	Impôt sur le tabac et l'alcool		500		400		550.00
406.30	Impôts sur les tombola, et les lotos (Emoluments)		150		0		150.00
409.00	Impôts récupérés après défalcations		2'500		2'500		2'521.74
409.04	Remboursement frais de poursuites ICC		1'000		1'500		836.91
422.00	Intérêts de retard		6'000		6'000		9'960.41
441.00	Impôt sur gains immobiliers, etc.		30'000		25'000		44'562.85
451.00	Participation et remboursement du Canton		800		800		1'214.37

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
220	Finances	310'977	737'564	368'048	477'984	325'433.10	410'634.22
318.03	Frais de banques	700		700		628.55	
322.02	Intérêts Sép. POSTFINANCE 03.07.2026	1'030		1'060		1'065.85	
322.09	Intérêts dette Administration & Eau potable Postfinance no PF.004702 (rempl. 003964) éch. 01.09.2025	6'300		6'500		6'600.00	
322.10	Intérêts dettes Adduction d'eau Alpagnes + Admin. PF.006098 éch. 15.11.2029	780		1'080		948.70	
352.00	Fonds de péréquation Alimentation	302'167		319'708		316'190.00	
352.02	Fonds de péréquation Alimentation - Simulation	0		39'000		0.00	
422.00	Revenu des capitaux du patrimoine financier		11'300		11'140		11'144.62
451.02	NPIV - Compensation transitoire		19'400		0		0.00
452.00	NPIV - Péréquation des ressources		641'661		270'348		293'004.00
452.01	Plafonnement dépenses thématiques Transport		0		100'229		38'303.00
452.02	Plafonnement dépenses thématiques Forêts		0		52'349		55'427.00
452.03	Fonds de péréquation - retour - décompte final		0		0		7'619.00
452.05	NPIV - Péréquation des besoins structurels		60'578		0		0.00
480.09	Prélèvement sur fond de réserve péréquation (alimentation directe)		0		39'000		0.00
490.09	Imputation interne, intérêts bancaires		4'625		4'918		5'136.60
230	Amortissement et réserve non-ventilés	0	0	0	0	23'000.00	0.00
380.00	Attribution fonds réserve travaux futurs	0		0		23'000.00	
3	DOMAINES ET BATIMENTS	419'810	235'627	439'703	251'062	453'636.26	284'753.57
310	Terrains	22'000	29'817	16'000	29'957	1'550.00	29'817.00
314.00	Entretien des terrains	1'500		1'000		1'550.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	1'500		0		0.00	
365.06	Aménagement du territoire et protection de l'environnement	19'000		15'000		0.00	
423.00	Locations des terrains		29'817		29'957		29'817.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
320	Exploitation forestière	137'355	37'900	134'890	39'000	139'422.95	48'858.77
301.02	Façonnage,débardage bois,transport, exploit.	30'000		30'000		33'859.05	
301.03	Sylviculture	15'000		15'000		15'000.00	
309.00	Autres charges	1'100		1'100		1'029.00	
311.00	Achat de matériel, machines	500		600		34.00	
313.00	Achat de plants, divers + plantation	1'000		1'000		592.00	
314.01	Entretien + Surveillance forêts	36'000		35'000		35'457.65	
314.03	Entretien pistes et routes forestières	12'850		10'850		14'756.25	
314.05	Entretien des Refuges - (à la Rte des Grands Crêts)	6'560		2'000		1'560.00	
318.01	Honoraires et prestations de service	0		0		334.00	
352.00	Participation Fonds du bois Triage du Suchet	720		720		720.00	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal	33'625		38'620		36'081.00	
435.01	Vente de bois de service		35'000		37'000		44'266.42
435.03	Vente de bois de feu		1'500		1'300		2'244.00
436.03	Participation assurances - sinistres		0		0		903.90
465.00	Participation et subvention de tiers		1'400		700		1'444.45
321	Alpages	77'010	104'500	88'778	104'500	86'961.45	110'822.90
301.04	Salaire du berger du Suchet + frais divers	13'300		13'500		13'080.00	
301.05	Salaire du berger Mathoulaz + frais divers	6'600		6'500		6'537.00	
309.00	Autres charges	3'750		3'000		4'891.45	
311.00	Achat de matériel, machines	500		300		139.80	
313.00	Achat fournitures, march., produits entretien	300		1'000		0.00	
314.01	Travaux forestiers pâturages	5'000		13'000		10'378.00	
314.02	Entretien des pâturages et chalets	25'900		25'000		29'830.80	
318.00	Primes E.C.A. et R.C. Alpages	7'100		7'100		7'043.40	
318.05	Honoraires et frais d'expertises	0		3'500		0.00	
331.00	Amortissement adduction eau alpages communaux	5'500		5'500		5'500.00	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal	8'670		9'840		8'940.00	
390.09	Imputation interne, intérêts bancaires	390		538		621.00	
427.00	Contributions d'estivage		65'000		65'000		65'082.70
427.01	Location chalets d'alpages		11'400		11'400		11'400.00
427.02	Location buvettes alpages		12'000		12'000		12'000.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
427.03	Estivage		16'000		16'000		17'575.70
435.00	Contribution des Bergers R.C. Alpages		100		100		4'764.50
322	Refuges	555	0	2'050	0	203.45	0.00
314.00	Entretien Refuge de Vuavre	500		2'000		150.00	
318.00	Primes E.C.A. Refuge de Vuavre	55		50		53.45	
350	Bâtiments	4'185	0	4'870	0	35'235.20	0.00
318.01	Honoraires et prestations de service (pour bât. communaux)	0		0		27'571.20	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal	4'185		4'870		7'664.00	
351	Abri PC	13'750	6'070	10'600	5'070	9'569.35	5'655.90
312.00	Electricité, chauffage	3'500		2'120		3'535.85	
313.00	Achat fournitures, march., produits entretien	500		500		0.00	
314.00	Entretien du bâtiment	5'000		3'500		4'475.90	
315.00	Entretien du matériel mobilier	500		500		0.00	
318.00	Primes E.C.A.	1'600		1'600		1'557.60	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal	2'650		2'380		0.00	
423.00	Location abri PC		1'000		0		0.00
427.00	Location dépôt Abri PC		5'070		5'070		5'070.00
435.00	Facturation de services à des tiers		0		0		585.90
352	Grande Salle	102'930	17'000	111'310	15'000	113'225.75	19'483.00
311.00	Achat matériel, mobilier et frais entretien	3'000		6'000		8'047.05	
312.00	Electricité, chauffage, ventilation	8'760		13'000		7'534.10	
313.00	Achat fournitures, march., produits entretien	3'000		2'000		1'792.05	
314.00	Entretien du bâtiment	5'130		5'000		10'165.35	
318.00	Primes E.C.A., assurance du bâtiment	3'500		3'500		3'425.45	
322.00	Intérêts dette	8'230		8'770		8'845.75	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
331.00	Amortissement grande salle	59'340		57'400		58'900.00	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - concierge & Municipal	11'970		15'640		14'516.00	
427.00	Location grande salle		17'000		15'000		19'483.00
353	Collège	43'245	40'140	54'580	57'335	42'710.86	69'916.00
311.00	Achat matériel et mobilier	3'190		3'500		1'209.75	
312.00	Electricité, chauffage	10'600		19'000		15'179.45	
313.00	Achat fournitures,march.,produits entretien	1'300		2'800		4'569.76	
314.00	Entretien du bâtiment	9'000		10'000		5'576.45	
318.00	Primes E.C.A. et assurance choses bâtiment	1'500		1'500		1'450.45	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - concierge & Municipal	17'655		17'780		14'725.00	
427.00	Locations appartements		39'720		39'720		39'720.00
427.01	Locations salles d'école		420		17'615		30'196.00
354	Temple et salle de paroisse	11'830	0	12'155	0	20'270.40	0.00
301.00	Traitement du personnel	400		400		400.00	
312.00	Electricité, chauffage	5'500		6'000		12'134.65	
314.00	Entretien du Temple et Salle de paroisse	2'000		2'000		3'212.65	
318.00	Primes E.C.A.	800		800		789.10	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - concierge & Municipal	3'130		2'955		3'734.00	
355	Station de lavage	1'650	200	970	200	2'357.80	200.00
312.00	Electricité	150		150		92.70	
314.00	Entretien divers	1'500		820		2'265.10	
435.06	Facturation de services à des tiers		200		200		200.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
356	Local du four	5'300	0	3'500	0	2'129.05	0.00
312.00	Electricité	1'000		1'000		786.85	
314.00	Entretien du bâtiment	3'500		2'000		859.45	
318.00	Prime ECA	800		500		482.75	
4	TRAVAUX	436'863	267'663	430'866	182'630	342'604.08	171'829.60
420	Service de l'urbanisme	0	0	3'000	0	2'437.15	0.00
318.00	Honoraires et prestations de service	0		3'000		2'437.15	
430	Routes	135'991	120	183'361	120	106'028.95	0.00
311.05	Achat véhicules et matériel	500		3'000		0.00	
312.00	Eclairage public	7'000		8'500		7'074.25	
313.00	Matériels divers et carburant	3'200		9'000		3'158.95	
314.01	Entretien éclairage public	5'400		5'400		9'270.15	
314.02	Entretien routes - Chemins	20'000		33'500		16'793.75	
314.04	Entretien routes - Décorations rues, carrefours, fleurs	4'000		3'000		512.25	
314.06	Entretien routes - Curage	20'000		21'000		1'598.05	
314.07	Entretien routes - Marquages et signalisations	5'500		12'200		4'610.05	
315.00	Entretien véhicules et matériel	5'500		6'500		2'517.20	
318.00	Entretien routes - Déneigement	1'500		2'000		1'649.40	
318.01	Honoraires et prestations de service	4'000		12'000		4'631.10	
318.06	Assurances	4'550		2'900		2'749.40	
331.00	Amortissement Eclairage Public	3'950		3'960		3'950.00	
331.01	Amortissement Routes suite séparatif	4'500		8'325		4'500.00	
331.02	Amortissement Ch. de Chenalette (Préavis 04/2021)	4'355		0		0.00	
332.01	Amortissement nouveau véhicule	0		4'050		0.00	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal	41'820		47'805		42'788.00	
390.09	Imputation interne, intérêts bancaires (routes)	180		184		188.65	
390.19	Imputation interne, intérêts bancaires (éclairage public)	36		37		37.75	
435.06	Facturation de services à des tiers		120		120		0.00

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
440	Parcs, promenades, cimetière	11'695	0	20'740	0	21'062.70	600.00
311.00	Achat de matériel, machines	500		500		428.70	
311.05	Achat de véhicule et matériel	500		0		0.00	
314.00	Entretien du cimetière	500		500		188.50	
314.01	Place de jeux	0		1'000		0.00	
314.02	Entretien des places publiques	3'500		10'500		10'865.50	
332.00	Amortissement nouveau véhicule	0		450		0.00	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal	6'695		7'790		9'580.00	
435.06	Facturation de services à des tiers		0		0		600.00
451	Ordures ménagères	61'075	54'500	69'620	48'710	65'879.35	47'647.70
312.00	Electricité	120		180		115.50	
313.00	Achat fournitures, matériel divers	200		250		104.50	
314.00	Entretien divers	1'000		500		602.90	
318.00	Enlèvement et destructions des ordures	50'000		52'000		48'737.45	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - surveillant & Empl.communal & Municipal & Boursière	9'755		16'690		16'319.00	
434.00	Produit de taxe d'enlèvement des ordures		35'500		28'710		27'687.00
436.01	Remboursement de tiers		19'000		20'000		19'960.70
460	Epuration eaux usées et eaux claires	198'102	198'102	144'145	133'800	130'690.38	123'581.90
314.00	Réfection/construction des canalisations et collecteurs	42'000		40'000		37'562.00	
318.00	Honoraires et prestations de service	4'000		0		3'526.40	
319.00	TVA	5'950		4'020		3'313.93	
331.00	Amortissement canalisation et collecteurs	11'000		11'500		0.00	
331.02	Amortissement travaux eaux claires (E.C.)	5'120		1'600		1'600.00	
352.00	Contribution annuelle à l'AIVM	102'220		84'645		82'500.00	
381.01	Attribution au fonds de réserves affectées - E.U.-E.C.	24'941		0		0.00	
390.01	Imputation interne - salaires et charges - Empl. communal & Municipal & Boursière	2'500		2'000		1'800.00	
390.09	Imputation interne, intérêts bancaires	371		380		388.05	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
434.00	Taxe d'épuration - séparatif		55'896		55'000		46'683.50
434.01	Taxe de raccordement épuration E.U. & E.C.		0		0		4'849.95
434.02	Taxe A.I.V.M.		142'206		78'800		66'821.20
481.01	Prélèvement sur fonds de réserves affectées - E.U. & E.C.		0		0		5'227.25
470	Cours d'eau	30'000	14'941	10'000	0	16'505.55	0.00
314.07	Entretien des cours d'eau	30'000		10'000		16'505.55	
451.06	Participation et remboursement du Canton		14'941		0		0.00
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	246'761	0	239'320	0	209'256.95	0.00
510	Enseignement primaire	181'330	0	169'000	0	150'440.19	0.00
352.01	Participation ASIOR coût primaire	130'130		125'000		107'356.46	
352.02	Participation ASIOR coût transports	48'200		44'000		43'083.73	
352.03	Participation cantonale Ecole de musique	3'000		0		0.00	
520	Enseignement secondaire	60'200	0	66'500	0	55'025.11	0.00
351.00	Participation ASIOR coût secondaire	52'100		55'500		48'170.88	
351.01	Participation ASIOR coût transports	8'100		11'000		6'854.23	
540	Office orientation professionnelle	721	0	755	0	677.25	0.00
351.00	Participation à l'Office d'orient.profess.	721		755		677.25	
580	Temples et cultes	4'510	0	3'065	0	3'114.40	0.00
301.00	Salaire organiste	1'400		1'400		1'348.75	
365.02	Particip. paroisses catholique + allemande	3'110		1'665		1'765.65	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
6	POLICE	114'269	100	87'602	2'700	80'074.34	138.20
610	Corps de police	77'603	0	53'227	2'600	48'946.00	0.00
351.01	NPIV - Facture policière	77'603		50'627		48'943.00	
351.02	Etat de Vaud - Réforme policière - Décompte final	0		0		3.00	
351.03	Etat de Vaud - Réforme policière - Simulation	0		2'600		0.00	
480.09	Prélèvement sur fonds de réserve péréquation - Réforme policière		0		2'600		0.00
630	Police sanitaire	100	100	100	100	90.20	90.20
352.04	Participation destructions déchets carnés	100		100		90.20	
435.06	Facturation de services à des tiers		100		100		90.20
650	Défense contre l'incendie	26'656	0	23'865	0	22'487.30	48.00
309.00	Autres charges	500		1'800		274.25	
311.00	Achat équipement et matériel	500		6'000		885.60	
315.00	Entretien du matériel	1'250		750		5'374.25	
352.00	Participation convention SDIS	24'406		15'315		15'953.20	
435.00	Facturation de services à des tiers		0		0		48.00
660	Protection civile	9'910	0	10'410	0	8'550.84	0.00
365.00	Frais O.R.P.C.I.	9'910		10'410		8'550.84	
7	SECURITE SOCIALE	669'656	0	409'661	16'800	354'805.49	0.00
710	Service social communal et intercommunal	160'150	0	134'880	0	108'545.69	0.00
352.01	Agence d'assurances sociales ARAS JUNOVA	3'075		3'190		2'213.95	
352.03	Financement réseau AJOVAL	99'000		78'000		74'296.62	
352.04	Contribution à la fondation FAJE	2'575		2'690		2'605.00	
352.05	Financement UAPE	55'500		51'000		29'430.12	

Comptes de fonctionnement (par chapitres)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
720	Prévoyance sociale cantonale	509'506	0	274'781	16'800	246'259.80	0.00
351.00	NPIV - Participation à la cohésion sociale (PCS)	509'506		274'781		246'121.40	
351.01	Facture sociale - Décompte final	0		0		138.40	
451.01	Facture sociale - Simulation		0		16'800		0.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	86'163	82'050	104'824	78'810	93'721.95	78'153.20
810	Service des eaux	86'163	82'050	104'824	78'810	93'721.95	78'153.20
312.00	Versement au Service intercommunal	66'500		60'000		56'815.20	
314.00	Entretien réseau eau	2'500		3'000		5'632.60	
318.00	Honoraires et prestations de service	0		10'000		0.00	
331.00	Amortissement réseau d'eau	7'030		6'000		6'000.00	
331.01	Amortissement réseau d'eau Séparatif	100		15'800		15'800.00	
390.01	Imputation interne - salaires & charges - employé communal & Municipal & Boursière	6'385		6'245		5'573.00	
390.09	Imputation interne, intérêts bancaires	3'648		3'779		3'901.15	
434.00	Taxe de raccordement		0		0		5'110.00
435.00	Vente d'eau		82'050		78'810		72'743.20
435.06	Facturation de services à des tiers		0		0		300.00
	Total des charges	3'142'939		2'939'779		2'788'272.85	
	Total des revenus		2'918'124		2'818'436		2'798'857.20
	Excédent de charges		224'815		121'343		
	Excédent de revenus					10'584.35	

Comptes de fonctionnement (par nature)		Budget 2025 Revenus	Budget 2024 Revenus	Comptes 2023 Revenus
		Charges	Charges	Charges
3	Charges	3'142'939	2'939'779	2'788'272.85
30	Charges de personnel	495'910	536'895	455'741.10
300	Autorités et commissions et juges	79'030	82'230	69'659.35
301	Personnel administratif et d'exploitation	331'930	354'665	318'146.20
303	Assurances sociales	35'000	38'000	27'872.45
304	Caisses de pension et de prévoyance	15'000	16'000	12'634.45
305	Assurance-maladie et accidents	12'000	15'000	7'869.25
306	Prestations en nature	4'300	5'100	3'143.90
309	Autres charges de personnel	18'650	25'900	16'415.50
31	Biens, services et marchandises	790'120	795'505	745'268.04
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	48'090	44'290	35'405.68
311	Mobilier, machines, véhicules	10'190	20'900	12'090.05
312	Eau, énergie, combustibles	107'330	112'950	107'468.55
313	Autres marchandises	159'800	162'050	165'047.60
314	Prestations de tiers pour l'entretien des immeubles	283'740	255'970	224'778.90
315	Prestation de tiers pour l'entretien d'objets mobilier	7'750	7'850	7'952.30
317	Dédommagements	13'100	15'000	9'939.40
318	Honoraires et prestations des services	143'570	163'895	169'347.55
319	Frais divers	16'550	12'600	13'238.01
32	Intérêts passifs	16'450	17'520	17'650.37
321	Dettes à court terme	10	10	4.99
322	Dettes à moyen et long terme	16'440	17'510	17'645.38
33	Amortissements	125'220	140'910	118'574.31
330	Patrimoine financier	24'325	26'325	22'324.31
331	Patrimoine administratif-Amortissements ordinaires	100'895	110'085	96'250.00

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
332	Patrimoine administratif-Amortissements complémentaires	0		4'500		0.00	
35	Remboursements, participation et subventions à des collectivités publiques	1'471'123		1'211'746		1'069'768.29	
351	Cantons	700'030		448'378		395'329.01	
352	Autres communes, consortium et associations de communes	771'093		763'368		674'439.28	
36	Aides et subventions	40'720		35'075		17'419.14	
365	Institutions privées	40'720		35'075		17'419.14	
38	Attributions aux fonds et aux financements spéciaux	24'941		0		173'000.00	
380	Attributions diverses	0		0		173'000.00	
381	Attribution fonds	24'941		0		0.00	
39	Imputations internes	178'455		202'128		190'851.60	
390	Ecriture interne	178'455		202'128		190'851.60	
4	Revenus		2'918'124		2'818'436		2'798'857.20
40	Impôts		1'184'230		1'389'200		1'394'992.52
400	Impôts sur le revenu et la fortune		1'031'000		1'246'000		1'183'756.37
401	Impôts sur le bénéfice et le capital		9'500		4'500		12'879.90
402	Impôts fonciers		86'000		86'000		129'607.50
404	Droits de mutations et de timbre		35'000		35'000		35'907.30
405	Impôts sur les successions et donations		15'000		10'000		25'487.80
406	Impôts sur la propriété et sur la dépense		4'230		3'700		3'995.00
409	Impôt récupéré, patentes		3'500		4'000		3'358.65

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
42	Revenus du patrimoine		214'727		228'902		251'449.43
422	Capitaux et patrimoine financier (sans les immeubles)		17'300		17'140		21'105.03
423	Immeubles du patrimoine financier		30'817		29'957		29'817.00
427	Immeubles du patrimoine administratif		166'610		181'805		200'527.40
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		571'932		490'380		514'761.73
431	Émoluments administratifs		10'000		10'000		9'291.35
434	Autres redevances d'utilisation et prestations de service		233'602		162'510		151'151.65
435	Ventes		309'070		297'630		318'097.23
436	Dédommagements de tiers		19'260		20'240		36'221.50
44	Parts à des recettes cantonales		30'000		25'000		44'562.85
441	Part à des recettes cantonales		30'000		25'000		44'562.85
45	Participation et remboursements de collectivités publiques		737'380		440'526		395'567.37
451	Cantons		35'141		17'600		1'214.37
452	Communes		702'239		422'926		394'353.00
46	Autres participations et subventions		1'400		700		1'444.45
465	Participations et subventions		1'400		700		1'444.45
48	Prélèvements sur les financements spéciaux		0		41'600		5'227.25
480	Reprise du fond pour rénovation		0		41'600		0.00
481	Prélèvement aux fonds		0		0		5'227.25

Comptes de fonctionnement (par nature)		Charges	Budget 2025 Revenus	Charges	Budget 2024 Revenus	Charges	Comptes 2023 Revenus
49	Imputations internes		178'455		202'128		190'851.60
490	Ecriture interne		178'455		202'128		190'851.60
	Total des charges	3'142'939		2'939'779		2'788'272.85	
	Total des revenus		2'918'124		2'818'436		2'798'857.20
	Excédent de charges		224'815		121'343		
	Excédent de revenus					10'584.35	